

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mines d'Argent ÉCU Inc. (Les)	2 février 2009	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île du Prince Édouard - Terre-Neuve et Labrador
CI Financial Corp.	30 janvier 2009	Ontario
Fiducie cartes de crédit Eagle®	29 janvier 2009	Ontario
Fiducie de titrisation automobile Ford ^{MC}	2 février 2009	Ontario
Fonds de lingots d'or Sprott	29 janvier 2009	Ontario
Fonds Horizons AlphaPro Gartman	2 février 2009	Ontario
Portefeuille prudence élevée select RBC	4 février 2009	Ontario
Silver Wheaton Corp.	30 janvier 2009	Colombie-Britannique
Société en commandite accréditive Pathway Québec 2009	2 février 2009	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds mondial d'occasions de revenu O'Leary	30 janvier 2009	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île du Prince Édouard - Terre-Neuve et Labrador
ARC Energy Trust	30 janvier 2009	Alberta
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3 février 2009	Alberta
Flaherty & Crumrine Investment Grade Fixed Income Fund	30 janvier 2009	Ontario
Fonds Claymore Canadien Financial Monthly Income ETF Fonds Claymore Equal Weight Banc & Lifeco ETF	29 janvier 2009	Ontario
Fonds communs de placement Blumont Fonds canadien Blumont Fonds nord-américain Blumont	30 janvier 2009	Ontario
Fonds communs Impérial Fonds commun marché monétaire Impérial Fonds commun d'obligations à court terme Impérial Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial Fonds commun de dividendes canadiens	30 janvier 2009	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Impérial Fonds commun d'obligations internationales Impérial Fonds commun de fiducies de revenu canadiennes Impérial Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial Fonds commun d'actions canadiennes Impérial Fonds commun enregistré indice boursier US Impérial Fonds commun d'actions US Impérial Fonds commun enregistré indice boursier international Impérial Fonds commun d'actions internationales Impérial Fonds commun d'actions outre-mer Impérial Fonds commun économies émergentes Impérial		
Fonds d'actions privilégiées Leon Frazer Jov	30 janvier 2009	Ontario
Fonds Scotia ^{MC} Fonds Scotia du marché monétaire Fonds Scotia de revenu canadien Fonds Scotia de revenu mensuel diversifié Fonds Scotia canadien de répartition tactique d'actifs Fonds Scotia de dividendes canadiens Fonds Scotia de croissance canadienne Fonds Scotia d'actions internationales de valeur Fonds Scotia de croissance mondiale Fonds Scotia potentiel mondial Fonds Scotia mondial des changements	3 février 2009	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
climatiques Portefeuille de revenu et de croissance modérée Sélection Scotia Portefeuille de revenu et de croissance équilibrés Sélection Scotia Portefeuille de croissance moyenne Sélection Scotia Portefeuille de croissance dynamique Sélection Scotia		
Red Back Mining Inc	3 février 2009	Colombie-Britannique
Société en commandite de ressources CMP 2009	30 janvier 2009	Ontario
Société en commandite Front Street 2009-I	30 janvier 2009	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications du prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds d'actions canadiennes pur Acuity Fonds mondial d'actions Acuity	2 février 2009	Ontario
Fonds Claymore ETF Claymore Canadian Fundamental Index ETF Claymore US Fundamental Index ETF C\$ hedged	2 février 2009	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Claymore International Fundamental Index ETF Claymore Japan Fundamental Index ETF C\$ hedged Claymore Europe Fundamental Index ETF Claymore CDN Dividend & Income Achievers ETF Claymore Global Monthly Advantaged Dividend ETF Claymore S&P/TSX CDN Preferred Share ETF Claymore Oil Sands Sector ETF Claymore S&P/TSX Global Mining ETF Claymore S&P Global Water ETF Claymore BRIC ETF Claymore Global Balanced Income ETF Claymore Global Balanced Growth ETF Claymore Global All Equity ETF		
Fonds Claymore ETF	2 février 2009	Ontario
Claymore Global Real Estate ETF Claymore Global Infrastructure ETF Claymore Alternative Energy/Eco ETF Claymore Broad Emerging Markets ETF		
Fonds Claymore ETF Claymore 1-5 Yr Laddered Government Bond ETF Claymore 1-5 Yr Laddered Corporate Bond ETF Claymore Premium Money Market ETF Claymore Global Agriculture ETF Claymore Natural Gas Commodity ETF	2 février 2009	Ontario
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada	29 janvier 2009	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

Le personnel de l'Autorité tient à rappeler qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient de la dispense statutaire prévue aux articles 43 ou 51 de la Loi, tels qu'ils se lisaient avant le 14 septembre 2005, ou des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription* («Règlement 45-106»).

Le personnel rappelle également qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements de même que de fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

Veuillez prendre note que les informations contenues aux avis déposés en vertu de l'ancien article 46 de la Loi et aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 sont publiées ci-dessous tel que fournies par les émetteurs concernés. Il est de la responsabilité des émetteurs de fournir une information adéquate et l'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
AXA Capital Asia II L.P.	2009-01-07	parts de société en commandite	134 394 704 \$	2	4	2.3
Central Internet Corporation	2008-06-26	billets	514 160 \$	1	0	2.10
Dumont Nickel Inc.	2009-01-31	12 200 000 unités	122 000 \$	0	5	2.3 / 2.5 / 2.7
General Motors Acceptance Corporation du Canada Limitée	2009-01-19 au 2009-01-23	billets	1 659 878,76 \$	4	4	2.3 / 2.10
Golden Dawn Minerals Inc.	2009-01-16	100 000 actions ordinaires	10 000 \$	1	0	2.13
Great Panther Resources Limited	2009-01-23	5 125 000 unités	1 025 000 \$	1	72	2.3 / 2.5
Medical Intelligence Technologies Inc.	2009-01-13	11 000 000 d'actions ordinaires	220 000 \$	4	4	2.3
Medical Intelligence Technologies Inc.	2009-01-13	déventures	700 000 \$	1	0	2.10
Minéraux Maudore Ltée	2009-01-19	483 200 actions ordinaires	589 504 \$	0	5	2.3 / 2.10
Northwest Plaza Commercial Trust	2009-01-15	billets	850 002 \$	4	19	2.3 / 2.5
OphiraVencap	2008-12-30	2 247 611 actions ordinaires	1 245 950 \$	73	2	2.3 / 2.9 / 2.14
Plazafund Capital Limited Partnerhsip	2008-09-30	déventures	2 500 000 \$	4	14	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Prestige Telecom Inc.	2008-12-15	800 000 actions	200 000 \$	2	0	2.3
Prestige Telecom Inc.	2008-12-15	billets et 36 600 000 actions ordinaires	13 650 000 \$	5	0	2.3 / 2.10
Reinsurance Group of America, Incorporated	2008-11-04	1 173 400 actions catégorie A	48 754 770 \$	17	1	2.3
Ressources Pershimco Inc.	2009-01-13	74 unités	74 000 \$	9	0	2.3 / 2.5
Richmond Minerals Inc.	2009-01-26	2 800 000 unités	140 000 \$	1	5	2.3
RT Minerals Corp.	2009-01-14	100 000 actions ordinaires	2 000 \$	1	0	2.13
Sofame Technologies Inc.	2009-01-06	500 000 actions ordinaires	100 000 \$	1	0	2.3
Toptent Inc.	2009-01-23	10 863 737 actions ordinaires et 5 431 868 bons de souscription	2 138 198,02 \$	2	0	2.14
Toptent Inc.	2009-01-23	2 500 000 action ordinaires et 1 250 000 de bons de souscription	500 000 \$	1	0	2.10
Toptent Inc.	2009-01-23	1 767 026 actions ordinaires et 883 513 bons de souscription	282 724,29 \$	6	1	2.14

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Zelos Therapeutics Inc.	2008-12-05 et 2009-01-15	billets	1 080 295,62 \$ US	1	3	2.3

Erratum :**S.O.E Systèmes Énergétiques Technologies inc.**

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans le tableau prévu à la section 6.6.3 qui a été publié dans le bulletin du 8 août 2008 (Vol. 5, n° 31).

La déclaration de placement avec dispense de S.O.E Systèmes Énergétiques Technologies inc. aurait dû mentionner 1 270 000 actions de catégorie F et 635 000 options de souscription.

Le 6 février 2009

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Adaly Opportunity Fund	2008-01-01 2008-04-01 2008-07-01 2008-10-01	238,86 parts de catégorie A et 225,68 parts de catégorie B	1 868 587 \$	1	2	2.3, 2.10
Caisse commune d'actions canadiennes – Défensive IA Clarington	2008-01-01 au 2008-12-31	207 768,14 parts	3 073 333,32 \$	129	7	2.3
Caisse commune d'actions canadiennes – Qualité IA Clarington	2008-01-01 au 2008-12-31	238 580,62 parts	1 975 247 \$	84	3	2.3
Caisse commune d'actions privilégiées canadiennes – IA Clarington	2008-01-01 au 2008-12-31	50 532,49 parts	544 116 \$	30	3	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Caisse commune d'obligations IA Clarington	2008-01-01 au 2008-12-31	473 852,45 parts	5 643 970 \$	141	12	2.3
Caisse commune du marché monétaire IA Clarington	2008-01-01 au 2008-12-31	125 825,54 parts	1 467 627,12 \$	198	13	2.3
Commonfund Capital Natural Resources Partners VIII, L.P.	2008-01-01 au 2008-12-31	Parts de société en commandite	63 801 660 \$	4	4	2.10, 2.19
Commonfund Global Distressed Investor LLC	2008-01-01 au 2008-12-31	Parts de société en commandite	280 528 918.80 \$	4	110	2.3
Commonfund Multi-Strategy Global Hedged Partners LLC	2008-01-01 au 2008-12-31	Parts de société en commandite	119 694 942 \$	1	86	2.3
Cumberland Capital Appreciation Fund	2008-07-21	3 481,196 parts	36 100 \$	2	0	2.3
Cumberland Global Fund	2008-01-03 au 2008-12-17	566 804,7 parts	5 008 596,82 \$	1	83	2.3
Cumberland Opportunities Fund	2008-02-27 au 2008-12-24	75 351,408 parts	352 595 \$	1	9	2.3
Cymbria Corporation	2008-11-04	9 182 461 actions de catégorie J	91 824 610 \$	8	195	2.3, 2.10
Dynex Capital Limited Partnership	2008-11-03 au 2008-11-18	67 parts	67 000 \$	3	11	2.3
Fonds d'Action Giverny Capital	2008-01-31 au 2008-12-31	847 010 parts	7 195 905 \$	98	0	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Fonds de rendement Newport	2009-01-05 au 2009-01-13	14 891,188 parts	1 474 905,17 \$	2	48	2.3
Fonds de revenu fixe Newport	2009-01-05 au 2009-01-13	55 223,200 parts	5 562 235,27 \$	1	93	2.3
Fonds Hexavest Actions Canadiennes	2008-09-29 au 2008-12-31	12 907 parts	411 844 \$	2	0	2.3
Fonds Hexavest États-Unis	2008-01-01 au 2008-12-31	279 644 parts	95 577 841 \$	6	0	2.3
Fonds Hexavest Europac	2008-01-01 au 2008-12-31	405 827 parts	84 981 933 \$	23	0	2.3
Fonds Hexavest Europe	2008-01-01 au 2008-12-31	386 896 parts	114 821 784 \$	2	0	2.3
Fonds Hexavest Mondial	2008-01-01 au 2008-12-31	540 915 parts	230 288 519 \$	27	2	2.3
Fonds Hexavest Pacifique	2008-01-01 au 2008-12-31	259 536 parts	84 603 374 \$	2	0	2.3
Fonds Hexavest Répartition tactique d'actifs	2008-01-01 au 2008-12-31	1 911 parts	2 417 831 \$	11	0	2.3
Jemekk Total Return Fund L.P.	2008-04-01 2008-05-01 2008-06-01 2008-07-01	Parts de société en commandite	8 917 381 \$	1	28	2.3
Miralta Capital L.P.	2008-01-07 au 2008-12-11	12 122 parts	12 121 667,01 \$	2	8	2.3
Newport Strategic Yield Fund	2008-12-31	219,183 parts	2 411 385,65 \$	1	34	2.3

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s) QC / Hors QC		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
Orbis Institutional Global Equity Fund Limited Class S-3	2008-06-02	270,0794 actions	26 747,15 \$	1	0	2.3
Orbis Institutional Global Equity Fund Limited Class S-3	2008-07-03	17 470,50 actions	2 010 946,84 \$	1	0	2.3
Orbis Institutional Global Equity Fund Limited Class S-3	2008-11-06	65 011,13 actions	6 180 305,57 \$	1	0	2.3
Pyford International Equity Fund	2004-02-10 2004-12-31 2005-04-29 2005-05-16 2005-07-29 2005-10-31 2005-11-30 2007-11-30	1 643 111,021 parts	173 960 546,54 \$	1	1	2.3
Seamark Pooled Canadian Bond Fund	2008-04-16	18,567 parts	200 000 \$	1	0	2.19
Seamark Pooled Canadian Equity Fund	2008-04-16 2008-05-16 2008-05-29 2008-09-08	12,539 parts	275 000 \$	1	0	2.10, 2.19
Seamark Pooled International Equity Fund	2008-04-16 2008-05-16 2008-05-29 2008-09-08	5,790 parts	120 000 \$	1	0	2.10, 2.19
Seamark Pooled US Equity Fund	2008-04-16 2008-05-16 2008-05-29 2008-09-08	8,369 parts	130 000 \$	1	0	2.10, 2.19
Stellation Capital Fund Ltd.	2008-01-01 au 2008-10-31	19 704 actions ordinaires	19 402 012 \$	28	94	2.3, 2.10

Nom de l'émetteur	Date(s) du placement	Nombre et type de titre émis	Montant total du placement	Nombre de souscripteur(s)		Dispense(s) invoquée(s) (Règlement 45-106)
				QC	Hors QC	
Successful Investor Canadian Fund	2008-11-28	1 247,203 parts	1 338 348,65 \$	1	10	2.19
	2008-12-31					
Successful Investor Stock Picker Fund	2008-07-31	9 416,196 parts	1 635 068,31 \$	1	11	2.10
Terra 2008 Mining & Energy Flow-Through Limited Partnership	2008-12-31	121 970 parts de société en commandite	12 197 000 \$	15	308	2.3, 2.9
UBS (CH) Global Alpha Strategies	2008-01-24 2008-02-22 2008-06-23 2008-08-25 2008-09-23	Parts	1 126 150,90 \$	1	7	2.3
Venator Founders Fund	2008-01-01	280 105, 01 parts de société en commandite	4 192 456 \$	1	7	2.3
	au 2008-11-01					
Vision Opportunity Fund Limited Partnership	2008-07-02 au 2008-09-15	1 614,55 parts de société en commandite	16 114 034 \$	1	33	2.3
Vision Opportunity Fund Trust	2008-07-02	6 855,875 parts de société en commandite	6 855 875 \$	6	9	2.3
	au 2008-09-09					

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Mines d'Argent ECU Inc. (Les)

Vu la demande présentée par Les Mines d'Argent ECU Inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 21 janvier 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(1), 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (« Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et aux articles 2.2(1) et 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 (le « document visé ») qui sera intégrée par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 2 février 2009 (la « dispense demandée »);

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit traduit en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait à Montréal, le 2 février 2009.

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0010

Silver Wheaton Corp.

Vu la demande présentée par Silver Wheaton Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 janvier 2009 (la « demande »);

vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1 (la « Loi »);

vu les articles 2.2(1), 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (« Règlement 41-101 »);

vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, L.R.Q., c. A-33.2;

vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et aux articles 2.2(1) et 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des états financiers intermédiaires non vérifiés comparatifs ainsi que du rapport de gestion qui les accompagne pour la période terminée le 30 septembre 2008 (les « documents visés ») qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 30 janvier 2009 (la « dispense demandée »);

vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que les documents visés soient traduits en français et que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait à Montréal, le 29 janvier 2009.

Patrick Théorêt
Chef du Service du financement des sociétés

Décision n°: 2009-FS-0014

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 - Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 - Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 - Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 - Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».